

Opération communale de développement rural – Agenda 21 Local



VAUX-
SUR-
SURE

GT 8
20 juin 2013

Dans ce numéro :

De quoi parle-t-on ce soir ?

Les constats mis en avant par le diagnostic

Ce que vous avez dit en matière d'aînés, de santé et d'handicap

Exemples de projets et actions

Info-GT

THEME: Vieillir et s'épanouir

De quoi parle-t-on ce soir?

Un des grands défis sociétaux du 21ème siècle restera celui de l'allongement de l'espérance de vie, du vieillissement de la population et de la coexistence de quatre à cinq générations. Il convient d'assurer à nos aînés le respect qu'ils méritent à travers un ensemble de services de qualité répondant à leurs intérêts et besoins divers. De plus en plus d'aînés disposent de ressources les plaçant sous le seul du risque de pauvreté. Il faut donc développer des solidarités actives et veiller à l'accessibilité des services auxquels ils recourent, afin de leur permettre de conserver un niveau de vie digne et conforme.

Il s'agit enfin de permettre aux aînés de participer pleinement à la vie économique, sociale et familiale.

Prévenir, soigner, guérir les maladies et promouvoir la santé, telles doivent être les missions essentielles de notre système de santé afin de répondre aux besoins de la population, notamment ceux qui sont liés à l'allongement de la vie.

Pour cela, il faut continuer à rendre notre système de santé encore plus accessible et améliorer en permanence sa qualité.

Malheureusement, les communes rurales sont confrontées à une pénurie criante de médecins. Aussi, il convient de professionnaliser les gardes et de poursuivre la création de postes de garde médicalisés.

Tous les citoyens ont les mêmes droits, les mêmes responsabilités et les mêmes libertés. C'est pourquoi, il faut permettre une pleine inclusion dans la société aux personnes en situation d'**handicap**. Elles doivent pouvoir participer activement à toutes les facettes de la vie collective et réaliser leur projet de vie.

Les constats mis en avant par le diagnostic

- Sept logement communautaires « seniors » ont été créés par la commune. Le club de jour « Cap Bonne Humeur » permet d'accueillir les personnes âgées deux fois par semaine en leur proposant diverses activités. Le Chemin des Mimosas propose une maison de repos et de soins de haut standing. La maison de repos et de soins « En Famille » en plus d'un accueil classique permet l'accueil des personnes invalides, semi valides, valides souffrant d'Alzheimer, de Parkinson ou de démence.
- Signalons le projet communal de «maison intergénérationnelle» à Bercheux et le projet privé de résidence-service au Poteau de Morhet.
- Le manque de place en maison de repos accessibles au plus bas revenus est problématique à Vaux-sur-Sûre.
- Vaux-sur-Sûre dispose d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) fort actif.
- Il faudra tenir compte dans les prochaines décennies du fait que les nouveaux arrivants vont vieillir peu à peu. La Commune de Vaux-sur-Sûre sera confrontée tôt ou tard à un vieillissement brutal de sa population. Cela aura des implications sur les services actuellement proposés et sur des services qu'il conviendra de renforcer.
- Il manque de médecins généralistes et les médecins de village vieillissent.
- Par contre, Vaux-sur-Sûre est proche de Bastogne et de son centre hospitalier (mais où il n'y a plus de maternité).
- L'observatoire de la santé de la Province de Luxembourg a édité en 2013 le profil local de santé de la Commune de Vaux-sur-Sûre.
- Certaines associations viennent en aide aux personnes malades.
- La Ferme du Monceau-La Boîte à Couleurs accueille des personnes handicapées qui entreprennent de mieux se connaître ou qui ont le souhait de s'épanouir au contact et au rythme de la nature.
- Vaux-sur-Sûre a le label « Handy-City »

Ce que vous avez dit en matière d'aînés, de santé et d'handicap

LES AÎNÉS

La première question soulevée est le coût d'une maison de repos. La population estime que l'idéal serait de retrouver une certaine indépendance communale pour la gestion des homes ou, au minimum d'un home à vocation sociale. Certains préconisent de s'associer à d'autres communes voisines pour trouver des solutions communes, voire créer **une maison de repos transcommunale**. Les participants de la table ronde de la santé précise également la crainte des certaines personnes âgées de se retrouver en maison de repos, un peu contre leur gré et parfois loin de chez eux.

Le maintien à domicile a été largement soulevé par les habitants. Mais dans ce cas, **la plus grande difficulté réside dans l'isolement**. Parfois, l'aîné n'a plus vraiment de lien avec sa famille. Il faut dès lors envisager d'autres liens tels des visites à domicile... La création de nouveaux services pour les aînés doit être réfléchie à Vaux-sur-Sûre.



L'établissement d'un cadastre des besoins est proposé, d'autant plus que l'offre en services est assez importante et qu'il faudrait plutôt **agir sur la méconnaissance des services existants** auprès des personnes concernées. La table ronde de la santé précise que le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) va prochainement éditer un livret d'information contenant les coordonnées et les informations utiles à l'usage des aînés de Vaux-sur-Sûre.

Des participants de la table ronde ont également exprimé une crainte: il est devenu courant que le premier contact avec les services à domicile survienne à l'âge de 80-85 ans. **Ce vieillissement entraîne un élargissement du public**. Or, il n'est déjà pas aisément pour les aides familiales de répondre aux nombreuses demandes actuelles... En effet, les demandes augmentent et les quotas d'heures attribués aux services stagnent. Lors d'un accident ou d'une difficulté nécessitant davantage d'enca-

drement, les services existants peuvent avoir des difficultés à assurer la transition qui permet au senior de rester à domicile. Dans ce cas, il peut arriver que cela précipite le placement en institution de manière précoce. Aussi, **le soutien familial** est un élément clé dans la réussite du maintien à domicile des personnes âgées. La qualité de ce soutien semble d'ailleurs être un des points forts du territoire de Vaux-sur-Sûre.

D'autres solutions alternatives ont été également mises en avant par la table ronde. En effet, la vision de l'évolution du cadre de vie des personnes âgées est trop souvent réduite à une vision duale: domicile ou institution. Il existe d'autres solutions: les centres de jour, les maisons communautaires, les maisons « kangourou », les maisonnettes en bois comme à Vaux-sur-Sûre.

On note que les activités proposées dans les centres de jour répondent surtout aux aînés qui sont encore en forme. Mais quid de ceux qui le sont moins? Il ne faut pas négliger le **grand potentiel de solidarité intragénérationnel**, c'est-à-dire entre les aînés en forme et les autres. Quant à la maison communautaire, elle offre plus d'activités. Elle aide à lutter contre l'isolement et à créer du lien social.

Enfin, **la mobilité des aînés** peut également représenter un frein.

Il y a beaucoup de jeunes et d'aînés à Vaux-sur-Sûre et la population estime qu'il faut exploiter cette richesse. Elle propose de créer de nouveaux quartiers: des petites maisons adaptées pour les aînés, des plus grandes pour les jeunes familles, des espaces collectifs pour se rencontrer (potagers collectifs, plaines de jeux « multigénérations »...). De manière générale, il faut encourager la **solidarité intergénérationnelle**.

Et n'oublions pas de nous intéresser plus aux jeunes aînés avec toutes leurs compétences (bénévolat, aide aux devoirs des enfants...).

SANTE

Le pôle de Bastogne crée une concentration de services médicaux que l'on ne retrouve évidemment pas à Vaux-sur-Sûre. La Maison médicale de Bastogne semble globalement positive pour les habitants de Vaux-sur-Sûre.

Néanmoins, on signale que les aînés ont du mal à s'y adapter (difficulté d'aller vers un médecin inconnu, la procédure d'appel est un peu compliquée...). Un service de navettes est organisé pour un prix raisonnable mais il est très peu utilisé. Par contre, la maison médicale est largement fréquentée par les enfants.

Vaux-sur-Sûre est également concer-



née par la **pénurie générale de médecins en milieu rural**. En effet, les jeunes médecins souhaitent une meilleure qualité de vie (horaire, charge de travail...), ce qui ne correspond pas à la situation du médecin généraliste de campagne. Une réflexion entre les médecins locaux a déjà été entamée.

Durant la table ronde de la santé, plusieurs propositions ont été formulées. La première est la création d'une infrastructure, dans un cadre local, à l'échelle communale. La seconde est de mettre en place des solutions « évolutives » qui permettent aux différents médecins de trouver des réponses adaptées à leurs besoins spécifiques tout en gardant une certaine liberté (ex: une « permanence » médicale communale).

HANDICAP

Pour les personnes en situation d'handicap, tout le monde s'accorde à dire que la question fondamentale tourne autour de **leurs déplacements**.

A l'intérieur de la commune, le caractère rural fait que « tout est loin ». De plus, le non-respect des places de parking réservées aux personnes handicapées pose problème.

Une solution à envisager est la mise sur pied d'un véhicule adapté parcourant un circuit intramuros.



**Prenez aussi
mon handicap**



Exemples de projets et actions



HAVELANGE, L'AUTOMNE (RÉSIDENCE AVEC SERVICES)

Habitat groupé de type familial qui propose un appartement et 7 studios en location, ainsi qu'une pièce de vie commune (jardin d'hiver) et un jardin pour des personnes âgées et/ou handicapées valides et autonomes. L'automne est situé dans une ancienne école désaffectée et rénovée, au

coeur d'un village du Condroz, à proximité des magasins, du centre culturel, de l'église, etc. donnant la possibilité aux habitants de participer à la vie sociale du village. Un concierge est présent 24h/24 et son appartement est relié aux différents studios par une centrale d'appel. La résidence propose des services « à la carte » : repas traiteur, entretien des communs et des lieux de vie privatifs, soins.



CARREFOUR DES GÉNÉRATIONS



Pour la cinquième année consécutive, le week-end du 27 et 28 avril 2013, des communes wallonnes et bruxelloises organiseront un programme convivial, participatif et festif destiné à sensibiliser et informer sur les relations entre les générations. Au programme : visites, concerts, spectacles, expositions, rencontres qui mettront en valeur les solidarités entre les générations. Des centaines d'activités, initiées par des associations, des mouvements, des institutions, des initiatives privées et publiques seront présentées gratuitement.

Parmi les communes participantes, retenons Bertogne : Les personnes âgées sont souvent isolées géographiquement dans les petits villages. La commune de Bertogne, via le service d'animation du CPAS VOISIN'AGE, souhaite multiplier les rencontres intergénérationnelles, particulièrement en famille, afin d'intégrer les personnes seules et retisser des liens entre les générations. Bertogne jumellera ses Carrefours des Générations avec l'opération « Je lis dans ma commune ».

LA MAISON MÉDICALE DE LIBIN

Depuis le 2 juillet 2012, la Commune de Libin s'est munie d'une Maison médicale qui accueille les patients de 8 à 18 heures. Cette maison médicale a été créée dans le but de redynamiser la médecine générale et d'accueillir de jeunes médecins ne souhaitant pas travailler seuls tout en travaillant en équipe.

Les médecins et paramédicaux ont leur propre cabinet et les appels télé-

phoniques sont reçus par les accueillantes qui gèrent les agendas de tous les médecins. Au-delà de 18 heures, c'est le médecin de garde qui reçoit les appels pour les urgences uniquement. Durant le week-end, les gardes sont assurées par le poste de garde de Libramont.

La Maison médicale de Libin dispose également d'un site internet : www.maison-medicale-de-libin.docvadis.be.



QUELQUES TRUCS ET ASTUICES MIS EN ŒUVRE DANS DES COMMUNES « HANDY-CITY »



A **Hotton**, un référent Handicontact se rend à domicile en cas de difficulté de déplacement des personnes handicapées.

La Commune d'**Hensies** organise une promenade à destination des personnes handicapées de l'entité, ayant pour but de réduire l'isolement de ces personnes, en leur permettant de se rencontrer et de partager un repas.

A **Marchin**, un service de courses à domicile est proposé aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer.

La Commune de **Honneilles** a financé un terrain de pétanque pour les personnes handicapées.

La Commune de **Malmedy** intègre les personnes handicapées par le sport adapté et permet aussi l'inclusion des personnes handicapées dans le club de basketball.

A **Durbuy**, des rencontres et échanges ont lieu entre les familles d'enfants handicapés et le personnel communal, au fur et à mesure de l'intégration de l'enfant. En parallèle, des activités communes dans d'accueil extrascolaire sont prévues.

Opération de développement rural de la Commune de Vaux-sur-Sûre



Administration communale de Vaux-sur-Sûre

Chaussée de Neufchâteau 36
6640 VAUX-SUR-SURE
Tel : 061 25 00 00



Fondation rurale de Wallonie

Rue de France, 19A
6730 Tintigny

Agent de développement
- Emilie DUBOIS
- Stéphane GUEBEN
Tel : 063 440 202
Fax : 063 440 209



Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT

Carine MARQUET, auteur de programme
Thier del Preux 1 à 4990, LIERNEUX
Tel : 080 418 681
Fax : 080 418 119

Pour en savoir plus...

- Le Programme wallon de Développement Rural 2007-2013
[Télécharger le document](#)
- Réseau wallon de Développement Rural
[Télécharger le document](#)
- Carrefours des Générations
[Télécharger le document](#)
- Focus sur la commune, UVCW
[Télécharger le document](#)

Retrouvez-nous sur
le Web :
BLOG
[www.pcdr-vaux-
sur-sure.be](http://www.pcdr-vaux-sur-sure.be)

Rappel du calendrier

- **Lundi 06 mai - Agriculture**
(exploitations, environnement, terres agricoles, diversifications et ventes, potentiel énergétique...)
- **Mercredi 15 mai - Sécurité routière**
- **Mardi 21 mai - Energie**
(à l'échelle de la Commune, à l'échelle des ménages, énergies renouvelables...)
- **Jeudi 23 mai - Grandir et s'épanouir**
(enfance, jeunesse, vie associative)
- **Jeudi 30 mai - Environnement**
(eau, biodiversité, forêt, prairies, haies, pollutions...)
- **Mercredi 05 juin - Cadre de vie**
(logement, développement des villages, patrimoine, mobilité douce)
- **Jeudi 13 juin - Economie**
(économie, emploi, commerce, tourisme...)
- **Jeudi 20 juin - Vieillir et s'épanouir**
(ainés, maintien à domicile, logement, santé...)